



Bonnes Vacances!



ZOOM

Travaux d'été



03

11

Passage de grades au Karaté



12

Journées exceptionnelles



15

Centre de vaccination sur le MIN





01.45.12.80.00

Directeur de la publication
Bruno MARCILLAUD
Responsable de l'Information
Dalila CHAIBELAINE
Rédactrice en Chef
Sabine MOREUX
Coordination
Jessica TOPER
Conception graphique
Élisabeth SANCEY
Impression
Desbouis Grésil



Pour suivre l'actualité de la Ville :
abonnez-vous à la page Facebook, à la chaîne Youtube, aux
comptes Instagram, Twitter et LinkedIn "Ville de Rungis".

Table with 2 columns: Topic (with icon) and Page Number. Topics include ZOOM, ENVIRONNEMENT & SÉCURITÉ, JEUNESSE/SPORT, ÉDUCATION/PETITE ENFANCE, SANTÉ, VIE SOCIALE & COMMUNALE, HISTOIRE & PATRIMOINE, ÉCONOMIE, and CULTURE.



Pour accéder au journal dans sa version audio, flashez ce code avec votre smartphone.





VU-FAIT-DIT

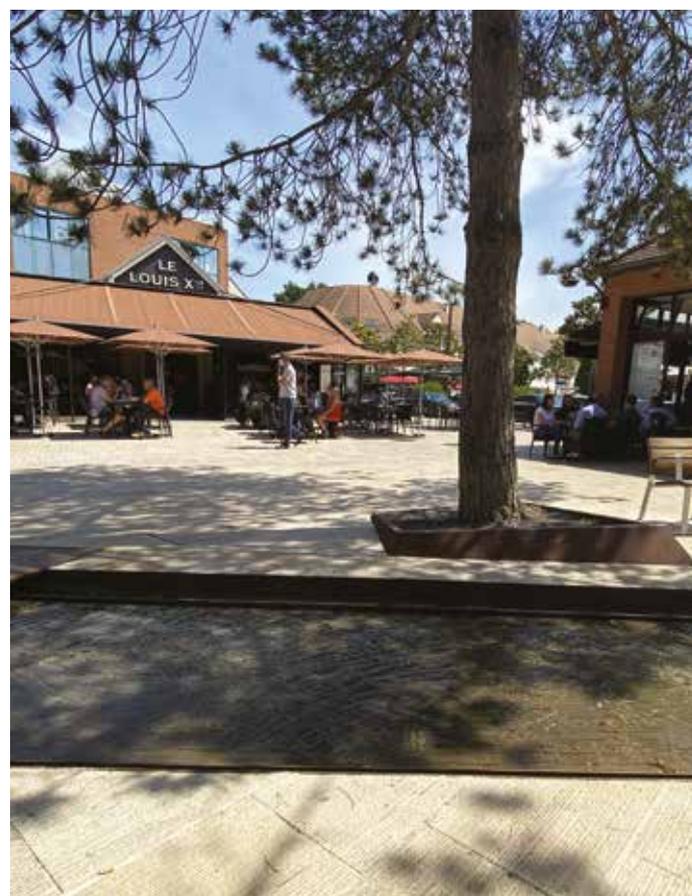
Ce mois-ci encore, je tiens à commencer mon éditorial en saluant la mémoire d'une Rungissoise de longue date, discrète et dévouée, qui durant plus de vingt années s'est investie auprès des enfants. **Mireille Martin**, Atsem dans les écoles nous a quittés à la fin mai. Avec les élus, j'adresse à sa famille nos sincères condoléances.

◆ Reprise des activités

Ce mois de juin a marqué le recul du couvre-feu et l'autorisation de pouvoir nous réunir dans les théâtres, au restaurant, à faire du sport... Qu'il est bon de retrouver enfin une vraie vie sociale! Bien sûr tout n'est pas permis, la preuve ; la fête de la musique que nous avons dû annuler. Le protocole sanitaire adressé par le ministère de la Culture pour cette manifestation était très strict et n'acceptait que « *des manifestations de plein air devant accueillir le public en configuration assise, en respectant les plafonds de jauge et les distances* ». Avec de telles contraintes, contrairement à l'esprit de la fête qui règne chaque année à pareille date sur la place du général de Gaulle, il devenait complexe de l'organiser. Nous avons donc, en accord avec les Parasols, jugé plus sage de l'annuler, tout comme les fêtes de l'été... Mais pour pallier ce manque, il a été décidé de nous retrouver à la rentrée, lors d'un week-end festif préparé par le Comité des fêtes les 3 et 4 septembre; le vendredi soir, pour un concert et le samedi pour la Journée des associations, qui sera suivie d'une retraite aux flambeaux et d'un feu d'artifice tiré depuis la colline Cacao.

◆ La vaccination, la solution!

Nous mesurons combien ces décisions (difficiles à prendre) suscitent de déception. Sans doute, la vaccination du plus grand nombre sera-t-elle la solution pour revenir à une vie tout à fait normale. Avec mon équipe, nous nous félicitons de la bonne organisation du centre de vaccination ouvert depuis le 2 juin sur le MIN. Je tiens à remercier tous les agents municipaux, tous les jeunes qui travaillent en mairie, tous les bénévoles et personnels de santé qui s'y succèdent afin d'assurer son fonctionnement. Plus de 7000 doses par semaine sont injectées. Un chiffre qui suscite bien des espérances.



◆ En avant pour la Cité de la gastronomie

2021 « **année de la gastronomie française** ». Et pour ce faire, le Président Macron nommait en février dernier mon ami Guillaume Gomez, ancien Chef à l'Élysée, son « *représentant personnel au service de la gastronomie française* ». Il formulait dans les préconisations de sa mission « **l'aide aux Cités de la gastronomie** ». C'est donc avec joie, que nous nous sommes retrouvés début juin à Dijon, pour la première rencontre de « l'après-Covid » réunissant les responsables des quatre « Cités de la Gastronomie » : Dijon, Lyon, Tours et Paris-Rungis. L'occasion de permettre à chacune de présenter son point d'avancement.

Stéphane Layani, (Président de la Semmaris), accompagnait notre délégation composée de **Stéphanie Daumin** (mairie de Chevilly-Larue et présidente du syndicat de la CdG Paris-Rungis), et de moi-même. Nous avons présenté pour « notre » Cité, la nécessité de relancer le contrat de concession et expliqué comment nous avons conjugué nos forces, pris notre « bâton de pèlerin » et activé nos réseaux afin d'obtenir les 18 millions d'euros nécessaires à la relance du nouvel appel d'offres. À ce jour, nous pouvons annoncer que nous les avons obtenus; la Métropole du Grand Paris, la Région Île-de-France et le Département du 94 donnant chacun 6 M€. L'appel d'offres a donc été relancé.



► Travaux en vue



L'été, comme chaque année, est propice aux travaux. Nous profiterons donc de la saison pour poursuivre le réseau de chaleur urbain (RCU) ; rue de Montlhéry dans le parc Icade, rue du Pont des halles dans la zone hôtelière et rue de la Vanne (elle longe le MIN) qui sera fermée à la circulation jusqu'au 6 août, à la demande de la SEMMARIS. De ce fait attention, l'accès pour se rendre au centre de vaccination sur le MIN ne pourra se faire que depuis le péage « Porte de Chevilly ». Outre le RCU, l'été sera de même, l'occasion de rénover totalement la petite voie des Fontaines. Les travaux ont déjà commencé et seront livrés à la fin août pour que la voie soit belle et opérationnelle pour la rentrée prochaine. Les travaux sur Montjean se poursuivront également, avec le

début des premières constructions. Mais chaque fois qu'il m'est permis de défendre les terres agricoles de notre plaine, je ne me prive pas pour le faire. Et dernièrement, lors de sa visite au Carreau des producteurs sur le MIN de Rungis, j'ai longuement entretenu Valérie Péresse sur la qualité de ces terres et nos projets d'agriculture urbaine en circuits courts.

► Démocratie participative

Sans faire de bruit, les membres du CESEL travaillent. Ainsi du 13 mars au 26 juin une quinzaine de réunions ont eu lieu : 2 plénières, 4 de bureau, 5 de commissions, 1 de commission élargie, 4 de groupe projets. Sans compter bien évidemment, le travail préparatoire à chacune d'elles ! Et ce mois de juin a été particulièrement actif, puisque le CESEL a formé des groupes pour sélectionner les projets éligibles selon les critères du Règlement Intérieur du budget participatif.

Les résultats de cette analyse ont débouché sur une présélection de projets validés en assemblée plénière le 26 juin.

Durant l'été, les services de la Ville vont désormais analyser les dossiers pour valider leur faisabilité technique, économique et juridique après une dernière consultation du CESEL.

Ce travail de co-construction produira une liste de projets qui sera soumise au Conseil municipal pour validation (en octobre) avant de la proposer au vote des Rungissois (en novembre).

Je tiens à remercier **Éladio Criado**, qui depuis le début de la création du CESEL, travaille sans relâche et anime avec une profonde conviction la délégation de la démocratie participative. Je mesure les réalisations accomplies en quelques mois.

► Un an déjà

Le 28 juin, nous fêtons notre première année de mandat. Sachez que nous sommes toujours aussi enthousiastes à poursuivre notre **ambition pour Rungis**. Je profite de cet anniversaire pour remercier chacun des membres du Conseil municipal et tous les agents de la Ville pour le travail réalisé durant cette année.

À tous et à chaque Rungissois je souhaite un bel été.

► Dernière minute

Au moment où nous bouclons ce journal Rungis comme un bon nombre de villes en Ile-de-France a été traversé par un très violent orage. Des dégâts sont à dénombrer : de nombreuses inondations en ville, à la gare de la Fraternelle, le T7 bloqué, un arbre effondré sur le parking de l'église durant la messe du samedi soir... Heureusement aucune victime. Je tiens à remercier les agents des Services techniques de la Ville et la Police municipale pour leur réactivité.

 Bruno MARCILLAUD
Maire de Rungis



Travaux d'été

C'est l'été ! Plusieurs travaux à court et moyen termes sont prévus sur Rungis, générant parfois des nuisances pour les riverains. Conscient de la gêne et des contraintes qu'ils risquent d'occasionner, **Alain Duquesne** (*adjoint aux travaux*) a demandé aux services de la Ville qu'une communication soit faite, bien en amont du début des chantiers afin que les Rungissois puissent s'organiser. Les responsables du chantier resteront évidemment à l'écoute des riverains. Le Journal de Rungis est allé enquêter pour dresser la liste de ces « travaux d'été ».

◆ Réaménagement de la petite voie des Fontaines

Les travaux du réseau de chaleur ayant fortement impacté la petite voie des Fontaines l'été dernier, la Ville a décidé de rénover totalement la voirie et de réaliser un nouvel aménagement spécifique, permettant une meilleure circulation aux abords de l'école des Sources et du collège des Closeaux. Il s'agit du plus gros chantier de la période estivale.

◆ **Puis durant une quatrième phase** sur les trois dernières semaines d'août (pour être prêts à la rentrée des classes) : la réfection des enrobés (sur chaussée et trottoirs), mise en place du mobilier urbain, de la signalisation verticale et des marquages au sol.

- La rue sera fermée juste sur les moments de réfection d'enrobés de la chaussée, qui devraient durer 2 à 3 jours maxi.

- L'accès au parking de la résidence sera maintenu par la petite entrée (habituellement chainée) face au dojo **Le phasage de ces travaux a été réfléchi, calculé, établi avec la Ville et les différents prestataires afin d'occasionner le mois de nuisances possibles aux riverains.**

Phasage estival

Les travaux qui ont déjà commencé se poursuivront durant l'été, afin d'être terminés au moment de la rentrée scolaire.

Ils se dérouleront sur tronçons successifs afin de laisser accessibles l'école des Sources et l'entrée de la résidence des Closeaux. Les responsables du chantier sauront s'adapter en cas de besoins exprimés par les riverains.

◆ **Premier tronçon**, de la voie au Lard à la sortie de la résidence des Closeaux (face au gymnase).

Les travaux sont terminés depuis la mi-juin.

◆ **Deuxième tronçon**, depuis la sortie de la cuisine centrale, devant le skate park jusqu'à l'avenue Lindbergh, en longeant le stade.

- Pas de modification de circulation.
- Mais attention, la circulation sera limitée à 10 km/h.
- Travaux actuellement en cours, prévus jusqu'au 7 juillet

◆ **Troisième tronçon**, devant l'école des Sources et le collège ; il se situe au milieu des deux précédents.

- Ces travaux débiteront au tout début des vacances scolaires afin de minimiser la gêne pour les riverains.
- Ils se poursuivront jusqu'au 9 août.
- Ce tronçon, depuis le gymnase des Closeaux jusqu'à la sortie de la cuisine centrale sera fermé à la circulation.
- **Mais la résidence des Closeaux restera accessible depuis la voie au Lard.**



La nature des travaux



C'est une petite voie des Fontaines totalement rénovée et embellie que l'on découvrira au moment de la rentrée scolaire. Le chantier estival ayant permis :

- la reprise des bordures et trottoirs,
- la reprise de l'enrobé sur la chaussée et application sur les trottoirs,
- la mise en œuvre d'un revêtement drainant écologique sur le trottoir de la résidence des Closeaux,
- la création de places de parking « Dépose Minute » devant le collège et la maternelle des Sources,
- la création d'un réseau d'évacuation des eaux pluviales au niveau du collège et de la maternelle,
- la sécurisation des zones piétonnes devant le collège et la maternelle avec l'installation d'un mobilier urbain spécifique,
- et la création d'une zone de rencontre.

Création d'une « zone de rencontre »

« *Zone de rencontre* » voilà un joli nom pour décrire un ensemble de voies où les piétons ont la priorité absolue et sont autorisés à circuler sur la chaussée, même si des trottoirs sont présents. **La vitesse de circulation des autres usagers est limitée à 20 km/h.**

Toutes les chaussées sont à double sens pour les cyclistes, sauf dispositions différentes prises par le maire.

Les entrées et sorties de cet espace sont annoncées par une signalisation spécifique et la globalité de la zone est aménagée de façon cohérente avec la limitation de vitesse applicable.

À la fin de l'été, Rungis possédera deux « zones de rencontre ».

L'une allant de la rue de la Ferme à la rue du Maréchal-Ferrant. La seconde, petite voie des Fontaines, devant l'école des Sources et le Collège des Closeaux. Elles sont reconnaissables à leur signalétique spécifique ; voir ci-contre.



◊ Réseau de chaleur, la suite

La Ville s'est dotée d'un **mode de chauffage urbain rentable et écologique** qui s'inscrit dans une démarche de **développement durable et d'indépendance énergétique**.

Depuis juillet dernier, de larges tranchées se sont entrelacées sous les voiries rungissoises et au fil des mois, un impressionnant maillage de canalisations s'est tissé permettant de relier à ce mode de chauffage innovant, la majorité des bâtiments communaux, mais aussi certaines résidences de copropriétés, les nouveaux logements construits sur le parc Icade ou ceux de la Plaine de Montjean. Et ce n'est pas terminé. Ayant de plus en plus d'émules, le réseau de chaleur va s'étendre, consolidant ainsi des raccordements qui n'étaient au départ qu'optionnels.

Notez donc bien les rues ou les quartiers, qui seront impactés par les travaux, cet été.

◊ **Depuis la fin mai jusqu' à la fin août :**

- rue du **Marché** jusqu'au rond-point de l'avenue de la Gare. Travaux en cours. Rue fermée puis circulation en sens unique,
- rue de **Montlhéry**, dans le parc Icade,
- rue du **Pont des halles**, dans la zone du parc hôtelier.

◊ **Par ailleurs, pour faire suite à la création d'une « station »**, des travaux auront lieu face au « Burger King », puis sous le pont et les voies du tramway.

◊ **De plus les travaux du RCU qui concernent le MIN** (ce ne sont pas des travaux Ville) sur la **rue de la Vanne** entraînent sa fermeture du 18 juin au 6 août à la demande de la SEMMARIS. L'accès à Rungis depuis l'A6 se fera durant cette période uniquement via la RD165.

ATTENTION : de ce fait, l'accès au centre de vaccination du MIN se fera uniquement depuis la « Porte de Chevilly-Larue ».



◊ Terrasse couverte à l'école « la Grange »

La terrasse de l'étage à l'école La Grange sera cet été en partie couverte et remise en état. Un projet qui permettra d'offrir aux enfants, aux enseignants et aux animateurs de l'accueil de loisirs un espace supplémentaire, plus spacieux, et surtout abrité, pour des activités de détente en extérieur. Sous la pluie ou sous les rayons d'un soleil brûlant, tous seront protégés, et pourront en bravant les éléments de la météo continuer leurs occupations.

◊ Bientôt une bretelle d'autoroute A106?

Il faudra encore être un peu patient. Mais qu'il est bon de savoir que des études, réflexions, et scénarios sont en cours d'élaboration en vue de la création d'une bretelle d'entrée d'autoroute pour aller vers Paris, depuis l'avenue Charles Lindbergh. Une manière factuelle de répondre à la problématique de la fluidité de la circulation aux entrées et sorties de ville. **Bruno Marcillaud** a en effet rencontré les responsables du Département et de la Semmaris afin de travailler ensemble, et envisager la réalisation de cette nouvelle voie. Plusieurs scénarios ont été proposés. Attention cependant, les réflexions n'en sont qu'à leur commencement.



Rungis veut s'inscrire dans le « plan vélo » IDF

Le **plan vélo régional** a fixé un objectif ambitieux pour l'Île-de-France : tripler l'usage du vélo pour atteindre les 2 millions de déplacements quotidiens fin 2021. Autrement dit, le vélo doit désormais être considéré comme un moyen de transport du quotidien et non plus seulement comme un loisir. Une vision partagée par **Bruno Marcillaud** et son équipe.

On a déjà mentionné dans ces pages, les travaux précurseurs à la création du prolongement des pistes cyclables le long du centre horticole et des pépinières de la Ville de Paris. On sait aussi la détermination des élus à relier le centre-ville aux zones d'emplois et aux trois gares de la Ligne 14, actuellement en construction sur notre territoire : Pont de Rungis, Chevilly trois communes (qui portera à terme le nom de la Cité de la Gastronomie Paris-Rungis) et la gare d'Orly. Dans ce contexte, le vélo peut devenir une formidable alternative pour relier « le dernier kilomètre » et permettre un maillage entre les gares mais aussi les différentes villes alentour. On ne sera donc pas surpris d'apprendre la volonté du maire de faire entrer Rungis dans ce plan vélo régional : *« Nous avons l'ambition de créer des connexions cyclables pour relier Rungis à ses zones d'emplois que sont ICADE et le MIN, mais aussi à l'aéroport d'Orly et aux villes voisines. Mais nous ne voulons pas œuvrer seuls dans notre coin. Il faut être en logique avec ce qui se prépare sur les territoires connexes et travailler avec les différentes collectivités, dans une vision commune »* explique **Bruno Marcillaud**. C'est pourquoi, une réunion de travail en visioconférence a eu lieu fin avril avec **Éric Grillon**, (maire d'Ablon et vice-président de l'EPT12 en charge des mobilités douces). Une réunion technique, au cours de laquelle le maire a signifié sa volonté d'agir vite, en lien avec des partenaires institutionnels et économiques. Il a également évoqué l'enjeu de la zone 30, « la pacification de la voirie » dans Rungis, la création de « zones de rencontre » rue de la Ferme (et bientôt sur la petite voie des Fontaines ; voir article page 4) l'emprise au sol des différents itinéraires, la liaison entre les villes et la question des stationnements sur les équipements municipaux, culturels, sportifs ou bien encore celles des bornes de gonflage... **Une première réunion, qui a montré la détermination rungissoise et la nécessité d'une synergie entre tous les acteurs du territoire.**

Partez tranquilles, la PM veille



Au moment de partir en vacances, il est fréquent en fermant sa maison d'être pris d'une petite angoisse : « et si j'étais cambriolé ? ». Une bonne manière de se rassurer est sans doute de faire appel à la Police municipale, pour surveiller son domicile. En effet, dans le cadre de l'Opération Tranquillité Vacances (OTV), la PM peut à **votre demande** effectuer des passages fréquents à votre domicile durant votre absence, **à tout moment de l'année.**

Pour cela, il suffit de s'inscrire en ligne sur le site officiel de la Ville de Rungis, ou de se présenter au poste de Police municipale, place Louis XIII, en mentionnant avec précision : les dates d'absence, leur durée, leurs éventuelles modifications ou les retours inopinés.

Pour les personnes ne pouvant se déplacer, les agents viendront à leur rencontre et établiront directement le formulaire de demande.

Il suffit de téléphoner au poste de Police : 01.79.61.61.

Nouveau cette année, les avis de passages ne seront plus déposés en boîtes aux lettres mais un bilan global sera remis à l'issue de l'OTV mentionnant les dates et les horaires de passage de la PM.

Quelques conseils de bon sens avant le départ pour assurer la sécurité de vos biens :

- verrouiller portes et fenêtres,
- changer les serrures en cas de perte ou vol de vos clefs, ou si vous venez de vous installer dans une nouvelle habitation,
- n'inscrire aucun nom ni adresse sur son trousseau de clefs,
- ne jamais laisser les clefs sous le paillason ou dans la boîte aux lettres,
- ne pas garder d'importantes sommes d'argent,
- répertorier les objets de valeur, et noter les numéros de série, de carnets de chèques, de cartes de crédit, etc.,
- en cas d'absence prolongée, mettre en lieu sûr (à la banque par exemple), bijoux, argenterie, valeurs et objets d'art.

Il est important de laisser une apparence habituelle à votre logement. Pour cela, demander à une personne de confiance d'ouvrir et de refermer les volets chaque jour, et de relever le courrier.

Démarche de « trame noire » à Rungis



Dans le cadre de la « trame noire » et le respect de la biodiversité nocturne, les spots autour de la mairie d'honneur ont été enlevés

Durant sa campagne électorale des dernières élections municipales, **Bruno Marcillaud** a clairement exprimé sa volonté de faire de **Rungis, la première ville durable du Val-de-Marne**.

Diverses actions ont donc été mises en place dès son élection :

- ◆ l'obtention de l'annulation de la seconde tranche de constructions sur Montjean afin de laisser définitivement verte la plaine,
- ◆ la désartificialisation des sentes rungissoises,
- ◆ le travail de relations avec les différents partenaires afin de créer des pistes cyclables dans le cadre du « plan vélo »
(voir article page 6),
- ◆ et dernièrement la volonté de créer à Rungis une « trame noire ».

Qu'est-ce que c'est, la trame noire ?

La notion de trame noire est apparue il y a quelques années, s'ajoutant à celle de « Trame Verte et Bleue » (TVB) déjà bien connue. L'objectif est de **limiter la dégradation** et la **fragmentation des habitats naturels** dues à l'éclairage artificiel. En effet, la lumière artificielle nocturne impacte les populations et la répartition des espèces : certaines d'entre elles - insectes, oiseaux, jeunes tortues marines, etc. - attirées par les points lumineux, sont inévitablement désorientées vers des pièges écologiques. D'autres qui évitent la lumière - chauves-souris, mammifères terrestres, lucioles et vers luisants, etc. - voient leur habitat se dégrader ou disparaître. L'éclairage artificiel peut ainsi former des zones infranchissables pour certains animaux et fragmenter les habitats naturels. Il apparaît donc indispensable de préserver et restaurer un réseau écologique propice à la vie nocturne : **la trame noire**. Aujourd'hui la connaissance scientifique a nettement progressé sur ce sujet. Plusieurs mesures pour maintenir ou restaurer l'obscurité nécessaire à la vie nocturne sont mises en place par une gestion adaptée de l'éclairage dans les continuités écologiques.

Propositions rungissoises

À la demande des élus, plusieurs actions ont été entreprises sur Rungis ; les agents municipaux ont enlevé par exemple, les spots autour de la mairie et du ru et travaillent à réduire les différentes formes d'éclairage, nocives pour la biodiversité :

- ◆ l'éclairage inutile de longue durée et de trop forte intensité ;
- ◆ Les candélabres qui avaient un faisceau lumineux 3D360 sont désormais tous dirigés vers le bas, afin de réduire l'éclairage vers le ciel ;
- ◆ la portée de l'éclairage en diminuant la hauteur des lumières et leur puissance ;
- ◆ les lumières se rapprochant de l'ultraviolet...

Toutes ces mesures ne font que débiter ; elles s'inscrivent dans une action « de petits pas », mais sur le long terme.



Succès pour la journée bien-être pour les 15/25 ans

De quelle initiative ont eue ces sept thérapeutes! Conscientes du mal-être de la jeunesse rungissoise, à l'issue de cette période sanitaire compliquée, elles proposaient une action solidaire en faveur des 15-25 ans, le dernier week-end de mai.

Sophrologue, hypnothérapeute, podologue — réflexologue plantaire, masseurs bien-être, coach de vie et une professeure de yoga leur avaient donné gratuitement rendez-vous pour des séances de bien-être permettant de lâcher-prise, s'énergiser et se remobiliser. Et ce fut un succès! Plus de 40 jeunes ont participé à cette journée, chacun exprimant à sa manière combien il avait apprécié de pouvoir être ainsi accueilli, écouté, reboosté.

Une initiative que l'on doit à **Béatrice Boutemine** qui l'a proposée à **Mohand Ould-Slimane** (*adjoint à la jeunesse*). Aussitôt, les élus ont adhéré au projet et mis à la disposition de cette journée particulière, l'Espace du sport et la logistique inhérente. *« Vu le succès rencontré, nous sommes vraiment heureux d'avoir pu répondre à la demande de Béatrice Boutemine et de ses consœurs. La journée qu'elles ont organisée était vraiment importante pour notre jeunesse. Un grand merci à elles »* a déclaré **Mohand Ould-Slimane**.

Pratiques et praticiennes présentes lors de la « journée bien-être »

- Béatrice Boutemine : sophrologue et relaxologue (Rungis)
- Justine Fillonneau : podologue-réflexologue (Rungis)
- Delphine Massy : massage bien-être (Rungis)
- Ludivine Patat : hypnothérapeute (Rungis)
- Coralie Salemi : professeur de yoga (Massy)
- Julie Sejourne : massage bien-être (Fresnes)
- Cécile Varlet : coach-hypnothérapeute et énergie (Antony)



Bacheliers 2021, la Ville vous félicite!

À l'heure qu'il est, les futurs bacheliers sont en attente de leurs résultats. Gageons qu'ils seront bons pour le plus grand nombre ! Et tous ceux de la promotion 2021, qui auront obtenu le précieux sésame, seront invités par les élus pour saluer leur succès et les encourager dans la poursuite de leurs études. La Ville, en effet, les récompensera lors d'une cérémonie prévue le 13 novembre 2021. Une inscription est obligatoire et sera à effectuer du **mardi 6 juillet au vendredi 22 octobre 2021**.

Tous auront la possibilité de s'inscrire sur le site de la Ville via un formulaire prévu à cet effet ou auprès du Service jeunesse, 1 allée de la Régente.

Il sera nécessaire de fournir une copie de la pièce d'identité du bachelier et son relevé de notes.

Renseignements : Service jeunesse ☎ 01.45.12.81.07 ✉ service.jeunesse@ville-rungis.fr

Inscriptions 2021/2022 dans les accueils de loisirs jeunesse

La période d'inscription pour participer aux activités des accueils de loisirs de la Ville à partir de septembre a débuté dès le mois de juin. C'est donc le moment! Concernant les jeunes collégiens et lycéens rungissois, les fiches de renseignements ont été envoyées aux familles par courrier. Mais il est encore temps de les rechercher sur le site de la Ville, onglet Jeunesse. Elles sont à compléter et à retourner au Service jeunesse avant le **vendredi 27 août 2021**, date butoir. Ne tardez pas!

Renseignements : Service jeunesse ☎ 01.45.12.81.07 ✉ service.jeunesse@ville-rungis.fr



Un après-midi avec les métiers de l'alimentation



En partenariat avec le CFA Médéric et le Comité du Bassin de l'Emploi Sud 94 (CBE), le PIJ de Rungis a organisé **un après-midi découverte des métiers, des formations et des diplômes du commerce et de l'alimentation**. Une action qui s'adressait prioritairement aux collégiens, lycéens ou jeunes adultes rungissois en reconversion, au moment où ils s'interrogent sur la direction à donner à leur projet scolaire ou professionnel. Plusieurs d'entre eux avaient fait le déplacement et se retrouvaient aux côtés de **Patricia Korchef-Lambert** (*première adjointe*), **Françoise Payen** (*adjointe à l'éducation*) et **Catherine Lequeux**, (*principale du collège des Closeaux*). **Mohand Ould-Slimane** qui devait faire partie de la délégation a été empêché au dernier moment.

Le rendez-vous, ponctué de temps d'échanges avec des professionnels, des formateurs, ou des étudiants de ce secteur ont permis aux jeunes présents de découvrir un secteur d'activités dynamique, aux possibilités de carrières et d'évolution.

Une visite des différents espaces de ce CFA fut également l'occasion d'une prise de conscience du potentiel des formations proposées en cuisine, pâtisserie, service en salle, hôtellerie, bar, sommellerie, traiteur... Des formations 100 % en apprentissage et diplômantes en CAP, BAC pro, BTS et mentions complémentaires. Des perspectives d'ouvertures pour de nombreux jeunes.

Gratification des stagiaires de l'enseignement supérieur



C'est devenu une obligation ; pour obtenir leur diplôme de fin d'études, les étudiants de l'enseignement supérieur doivent effectuer un stage en milieu professionnel, au cours duquel ils mettent en œuvre les acquis de leurs formations et s'ouvrent à de nouvelles compétences. La Ville de Rungis accueille depuis plusieurs années de tels stagiaires. **Elle a accentué son aide en leur faveur durant cette période de contexte sanitaire difficile.**

La loi stipule que lorsque la durée du stage au sein d'un même organisme d'accueil est supérieure à deux mois consécutifs, le stagiaire bénéficie d'une gratification versée mensuellement. La Ville a donc voté lors du Conseil municipal du 1^{er} juin la délibération présentée par **Patricia Korchef-Lambert** (*première adjointe*) annonçant le versement d'une telle gratification correspondant à 15 % du plafond horaire de la sécurité sociale aux stagiaires de l'enseignement supérieur accueillis dans la collectivité répondant aux critères établis par la loi.





Tournois de foot; que du bonheur!

Des cris, des supporters, des équipes reconnaissables aux couleurs de leurs maillots, des courses effrénées après un ballon rond? Assurément, le stade Lucien Grelinger a enfin retrouvé les ambiances des grands jours, qui font la joie des petits et des grands! Et quel bonheur de voir se succéder, chaque week-end du mois de juin (ou presque), des équipes de jeunes venant de toute la France pour s'affronter en tournois!

Du 12 au 26 juin, à l'initiative de l'US Rungis, 188 équipes de jeunes footballeurs ont rivalisé d'ardeur pour hisser leur équipe au plus haut. La fougue contenue durant les jours de confinement semblait enfin exploser. Tous, vivant intensément les séquences de jeux, énergisés par les consignes de leur éducateur, donnaient le meilleur d'eux-mêmes, et mêlaient dribbles, passes, amortis, pour arriver aux buts.

Bien sûr, depuis le 19 mai, les jeunes de l'**US Rungis** avaient retrouvé la joie des crampons et pouvaient reprendre les rencontres. Ainsi, durant le mois de juin, ce fut une vraie cascade de matches, opposant les équipes rungissoises (de U7 à U16) à celles de Rouen, Orléans, Chantilly ou d'ailleurs. *«Compte tenu de l'année bien terne vécue par nos joueurs, nous avons voulu vivre et faire vivre une vraie fête du football à tous nos adhérents»*, explique **Christophe Lamouroux**, président de l'US Rungis. Et le pari fut réussi!

Retrouvez L'US Rungis à la journée des associations le 4 septembre prochain.



Du neuf pour le centre Évasion



*«Nous l'avions promis pendant la campagne électorale. Réhabiliter le centre de l'Évasion est désormais bien à l'ordre du jour. Je peux assurer que nous travaillons sur la question, avec **Bruno Marcillaud** et **Alain Duquesne** (adjoint aux travaux) et que nous espérons pouvoir bientôt présenter un projet fiable aux Rungissois»* explique **Mohand Ould-Slimane** (adjoint au sport).

Une réunion a eu lieu au tout début avril, réunissant in situ les élus, des agents municipaux et des représentants d'un cabinet spécialisé dans les études de faisabilité. Le but; permettre à cette entreprise de découvrir la réalité de l'état de la structure, entendre les souhaits nombreux des élus, pour que ce bâtiment sportif réponde au mieux aux besoins des sportifs rungissois et surtout diagnostiquer leur faisabilité ou non. Les résultats de cette étude

ont été présentés au début du mois de juin aux élus. Ils laissent augurer de belles perspectives. *«Certes, nous ne sommes qu'aux balbutiements du projet, mais les projections faites par le bureau d'études nous ont vendu du rêve. La rénovation complète avec des agrandissements de la structure semblent bien réalisables sur le foncier actuellement dévolu à l'Évasion. Autrement dit, nous allons travailler à permettre leurs réalisations, en veillant à la prise en charge des sportifs durant les travaux. Rien ne se fera sans demander l'avis aux associations sportives.»* a rajouté **Mohand Ould-Slimane**.

La fête du karaté



Nous ne pouvons pas rendre compte dans le détail de la **fête du karaté** organisée par le **Karaté Shotokan Rungis (KSR)** puisqu'elle a eu lieu le 26 juin, au lendemain de la sortie du journal. Mais au moment où nous écrivons ces lignes, nous pouvons tenter de percer les coulisses de sa préparation, qui ne fut pas de tout repos et nécessita beaucoup d'inventivité.

Car comme toutes les associations sportives, les karatékas n'ont pu se retrouver en présentiel. Or, le principe du karaté, art martial par excellence, vise à se défendre face à un adversaire, puis répondre par une attaque au moyen des différentes parties du corps. Le placement, la maîtrise de la respiration sont essentiels à la compréhension et l'application des techniques. Il est donc indispensable de répéter individuellement et le plus souvent en groupe, les positions et déplacements puis de les pratiquer de façon codifiée avec un vis-à-vis; un «*tori*» (qui exécute l'exercice) ou un «*uke*» (qui subit l'action). Mais comment faire, lorsqu'il est interdit de se réunir? Certes depuis la fin mai

le karaté et le body-karaté ont repris les cours en extérieur. Pour tous les autres, les professeurs avec beaucoup de bonne volonté enregistraient leurs cours via l'application Zoom et les dispensaient en visio : *«le but était de garder le lien avec nos adhérents et de les retrouver en pleine forme»*, explique **Wisly Marcenat** 6^{ème} DAN, professeur référent du club. Mais dans les foyers, la réalité de l'entraînement n'était pas aussi simple. Pas facile en effet de s'entraîner à la maison, sans dojo ni tatami (vraiment pas confortables le carrelage et le bitume!). Et qui, pour se dévouer à prendre le rôle de tori ou de uke et permettre de pousser son kiai? Le conjoint, le frère, la sœur, le fils, la fille? On pourrait raconter bien des anecdotes vécues dans les familles suscitant éclats de rire et bonnes rigolades, ou au contraire stress et disputes. Quoiqu'il en soit, ces aventures familiales auront permis de progresser.

Les passages de grade au club y compris ceux du 5 juin 2021 pour les gradés en départemental (qui n'était pas simple, aux dires des «*spécialistes*»), ont été une réussite. **Résultats : une ceinture noire 1^{er} DAN, une ceinture noire 2^{ème} DAN, une ceinture noire 3^{ème} DAN, une ceinture noire 4^{ème} DAN et une ceinture noire 5^{ème} DAN.**

Une jolie manière de se préparer à la «*Fête du karaté*» durant laquelle les adhérents proposaient face aux familles, des démonstrations. Mais cette fois-ci, c'est promis; époux, enfants, frères ou sœurs n'étaient que de simples spectateurs.

Retrouvez le Karaté Shotokan Rungis à la journée des associations le 4 septembre prochain.

Pass'sport



Il paraîtrait, au regard des statistiques nationales, que les jeunes se désintéresseraient du sport? On a du mal à le croire lorsque l'on compte les créations de sections pour les enfants dans les diverses associations sportives rungissoises et le nombre total de leurs adhérents, tous âges confondus. À Rungis, on sait bien au contraire, que le sport c'est vital, même si cette année, les activités dans les différents clubs ont été malmenées par la pandémie.

« Pour permettre la pratique sportive du plus grand nombre, les élus ont décidé cette année encore, la reprise d'un Pass'sport pour les jeunes de 3 à 20 ans. Un sésame qui permettra aux familles des quatre premières tranches du quotient familial de bénéficier d'une allocation de prise en charge pour une inscription dans une association sportive de leur choix. Et cette année, chaque tranche se trouve augmentée de dix euros! » explique **Mohand Ould-Slimane** (adjoint au sport). Pour l'année 2020-2021, ce sont près de 80 Pass'sports qui ont été distribués pour une inscription dans l'une des associations sportives locales. Pour la saison 2021-2022, ils seront attribués jusqu'au 31 octobre. **À Rungis, vive le sport!**



Journées exceptionnelles

L'année scolaire s'achève, malmenée pendant de longs mois par ce vilain virus ! Toutes les activités obligeant le regroupement ou le déplacement ont été annulées, du fait des consignes sanitaires. Les **classes de découverte** n'ont évidemment pas dérogé à la loi. Or, on sait combien ces séjours organisés par les enseignants permettent la création de souvenirs dont on parle des années durant. Et puis, loin des parents, on acquiert progressivement de l'autonomie, si importante pour bien grandir, se construire et avoir confiance en soi. Alors, pour parer à l'interdiction sanitaire, les enseignants du CM1/CM2 et du CM2 de l'école la Grange ont inventé une proposition nouvelle. En grand secret, ils ont préparé pour leurs élèves une journée surprise avec les animateurs qui auraient dû les accompagner en classe de découverte. Jusqu'au dernier moment, personne ne connaissait la destination ; aussi, ce fut l'émerveillement en se retrouvant à la base de loisirs d'Étampes, totalement privatisée pour les jeunes Rungisais. Les enfants ont pu y pratiquer cinq ateliers : patinoire, tir à l'arc, parcours sportif, luge d'été, mini-golf. Une journée propre aux beaux souvenirs, qui s'est terminée par un goûter... surprise bien sûr !

« Lorsque les enseignants ont présenté leur projet si bien construit, la Ville n'a pas hésité à prendre en charge le coût financier du car et des droits d'entrées (jusqu'à 10 €) par enfant. Nous avons par ailleurs décidé qu'il en serait de même pour tous les autres élèves qui devaient partir en classe de découverte » a déclaré **Françoise Payen** (adjointe à l'éducation).

Sortie à l'Espace Rambouillet

Pour les quatre classes de l'école les Antes qui devaient partir en classe de découverte, les enseignants ont fait le choix de partir sur la trace des animaux à l'Espace Rambouillet. Un endroit extraordinaire pour approcher biches, faons, daims, et toute la faune qui grouille en forêt. La sortie a eu lieu le 18 juin au moment de la livraison du journal chez l'imprimeur. Nous n'avons donc pu éditer les photos de cette journée exceptionnelle. Mais que l'on se rassure, elles seront visibles sur le site de la Ville www.rungis.fr



Tirage au sort pour le séjour d'été

Les séjours organisés par la Ville ont de plus en plus de succès. Aussi, comment permettre en toute équité au plus grand nombre de s'inscrire, alors que le nombre de places réservées n'est pas extensible ? *« Nous remercions toutes les familles qui font confiance à nos équipes d'animation. 59 enfants se sont "pré-inscrits" au séjour d'été élémentaire. Après avoir négocié cinq places supplémentaires auprès du prestataire, 45 enfants pourront participer au séjour. Pour ne pas avoir à choisir selon des critères arbitraires, nous avons décidé de procéder par tirage au sort, ainsi les familles étaient toutes sur un même pied d'égalité »* explique **Françoise Payen** (adjointe à l'éducation).

Bien sûr, toutes avaient été prévenues en amont de cette disposition. Le tirage au sort a eu lieu le mercredi 9 juin, effectué par le chef de la Police municipale.

Scolarest poursuit l'aventure de la restauration scolaire rungissoise

Un nouvel appel d'offres a été lancé pour la restauration scolaire, et c'est **Scolarest**, le titulaire actuel, qui l'a remporté. S'il a été choisi, c'est bien parce qu'il offrait des garanties supérieures à ses concurrents : un prix et une meilleure qualité dans l'assiette.

Les élus ont été sensibles aux caractéristiques techniques présentées : de la viande française, bio ou labellisée, du poisson sans arêtes avec des pratiques de « pêche durable », des circuits courts pour les légumes et les fruits. Par ailleurs, **Scolarest** propose des nouveautés : un repas à cinq composantes pour les grandes sections de la Maison de la petite enfance, des animations inédites (possibles dès que l'on en aura terminé avec la Covid 19), un goûter à trois composantes pour les maternelles comme c'est déjà le cas pour les élémentaires, et des idées innovantes pour celui des élémentaires ; tout cela dès la rentrée.

Nouvelles formules pour les « passerelles rentrée »

D'ordinaire, au cours du mois de juin, les équipes d'animation mettent en place des « passerelles » pour permettre aux enfants d'appréhender leur prochaine école. Ainsi, par différents projets les grands de la crèche découvrent leur école maternelle, les enfants de grande section leur prochaine école élémentaire, et les CM2 l'Espace jeunes. Mais comme pour beaucoup d'activités, les restrictions sanitaires n'ont pas rendu possible cette sensibilisation.

Qu'à cela ne tienne ! Les équipes ont inventé d'autres moyens et d'autres dates pour que cette passerelle, si rassurante lorsque l'on est bien jeune, puisse se faire avant la rentrée des classes.

❖ **Les enfants de la MPE** découvriront l'école maternelle la dernière semaine du mois d'août (du 23 au 27 août)

❖ **Ceux de grande section** auront tout l'été pour se familiariser à leur nouvel environnement puisqu'au mois de juillet, ils seront accueillis à l'accueil de loisirs les Antes, qui leur sera totalement destiné puisque les élémentaires seront dans celui de la Grange. Au mois d'août, ils seront directement intégrés aux enfants d'élémentaire. Une bonne occasion pour découvrir le self, les grands espaces, d'autres jeux, un rythme différent...

❖ **Les CM2** pourront dès le début des vacances intégrer l'Espace jeunes.

Pour tout le monde, les lundi 30, mardi 31 août et jeudi 1^{er} septembre : les quatre accueils de loisirs sont ouverts et chacun intégrera le centre dans lequel il sera dès la rentrée.

Permis piéton pour les scolaires



Permis piéton distribué par les élus

Après les rencontres d'information contre le harcèlement en milieu scolaire dans les classes de CM1 et CM2 cet hiver, les policiers municipaux ont repris leurs bâtons de pèlerins en direction des écoles élémentaires de la Ville. Cette fois, vers les six classes de CE1 et CE2 qui grâce à eux ont pu passer leur permis piéton au cours du mois de juin. Une initiative qui n'est pas nouvelle à Rungis, mais qui avait dû être ajournée, les années précédentes, en raison du manque de policiers municipaux. Le poste de Police étant à nouveau complet, **Françoise Payen**, en lien avec **Patrick Attard** (*conseiller délégué à la sécurité*) ont souhaité que les agents reprennent leurs missions de prévention en direction des écoliers.

Le permis piéton est une épreuve type, très sérieuse, composée de plusieurs questions élaborées par la Préfecture. La PM rungissoise a préparé en lien avec les enseignants, un fascicule estampillé « Ville de Rungis ». Ce fut l'occasion pour les policiers et les professeurs des écoles d'œuvrer ensemble pour déterminer les questions qui demandaient une attention plus particulière. Car 16 thèmes sont au programme, ce qui n'est pas rien !

Ensuite, le travail avec les enfants s'est déroulé en deux temps. Un premier en classe ; l'enseignant a sensibilisé ses élèves via des vidéos. Puis, les agents sont ensuite intervenus dans les classes afin de dispenser un questionnaire aussitôt corrigé et expliqué aux élèves. **Bruno Marcillaud**, **Françoise Payen** et **Patrick Attard** sont passés dans les six classes pour remettre le précieux permis. Une initiative dont l'objectif est de permettre aux enfants de mieux appréhender les dangers de la rue, pour les anticiper et les éviter. Une manière aussi, de les responsabiliser et de les protéger en les rendant acteurs de leur sécurité.



Spectacle tout en couleur à la Maison de la petite enfance



Oh qu'il faisait triste et lourd en ce 3 juin ! Le ciel de Rungis, bas, sombre, chargé de nuages noirs, portait en lui l'inquiétude de l'orage qui vient. La mélancolie des jours trop chauds s'infiltrait en tous lieux, et la Ville enveloppée d'une torpeur pesante paraissait bien abattue.

Heureusement, au même moment, une parenthèse enchantée se déroulait à la Maison de la petite enfance. **Lisa des couleurs** rendait visite aux « grands » de chaque unité. La comédienne, dans le respect du protocole sanitaire (bien sûr !), invitait les enfants à partir avec elle à **la chasse aux couleurs**. Avec son filet, elle marche, elle court, elle danse, et tente de retrouver le rouge bisou, le vert gling-gling, l'orange qui se mange, le jaune citron et le bleu de la mer, le bleu du ciel ou de la chemise de mon grand-père... Des couleurs qui manquent sur son manteau si beau, son manteau aux mille couleurs.

Une escapade joyeuse, sous la pluie, le vent ou le soleil, au cours laquelle Lisa est aidée du pingouin, de la grenouille et de tous les enfants présents qui participent à leur manière ; Lisa sachant avec délicatesse et douceur les introduire dans sa quête. Quelle délicieuse promenade destinée aux tout-petits, dans laquelle les adultes que nous sommes se laissent entraîner. Et c'est fou, comme par magie, à la sortie du spectacle le ciel de Rungis semblait coloré !

Journée de formation pour les professionnelles de la petite enfance



regroupant toutes les crèches autour d'un intervenant extérieur.

Le 2 juin, la crèche **Pain d'épices** et le multi-accueil la **Prairie des lucioles** avaient donc choisi de travailler sur le thème « **vivre et accompagner les émotions du jeune enfant** » et la crèche **Au fil de l'eau** sur l'apport des neurosciences concernant les « **mots et les gestes adressés à l'enfant** ». À l'issue de cette journée, chacune des participantes exprimait sa satisfaction quant au choix des sujets et à la manière interactive de les appréhender, en petits groupes : « *nous sommes parties de nos expériences et avons partagé nos propres ressentis voire nos émotions* », « *la formatrice était très à l'écoute de nos demandes et interrogations* », « *nous avons évoqué le portage du tout-petit, parlé de pudeur, d'intimité et de l'importance du lien social à tisser avec les enfants* »... Des réactions, toutes empreintes d'enthousiasme, qui manifestent l'intérêt de prendre du temps pour se former et de la hauteur sur des pratiques. Une manière d'aller plus loin toutes ensemble.



Le bâtiment « Rungis events » où ont lieu les vaccinations



L'entrée du circuit fléché

Vaccination pour tous !



Agents municipaux rungissois en service



À la sortie des box de vaccination



Personnes en attente de leur certificat de vaccination

Savez-vous que depuis le 2 juin, un centre de vaccination est installé à quelques centaines de mètres de la ville, sur le MIN de Rungis ? Peut-être avez-vous déjà utilisé ses services pour une première ou une seconde injection. Dans ce cas vous avez assurément remarqué combien l'accès était aisé et l'organisation méthodique.

Ce centre de vaccination est une demande de l'ARS et du Gouvernement qui souhaitaient rééquilibrer géographiquement l'offre de vaccination. Le département comptait alors vingt centres, mais les plus gros étaient tous situés à l'Est du département. Piloté par l'Etat, son ouverture a été possible grâce à la synergie entre la SEMMARIS, la brigade des Sapeurs-Pompiers de Paris et la Croix Rouge, mais également des **maires de Rungis et de Chevilly-Larue**. *« Avec Stéphanie Daumin, maire de Chevilly, nous avons travaillé en amont afin d'offrir une aide logistique et humaine. J'ai personnellement organisé, en plein confinement une visio conférence avec une quarantaine de soignants de Rungis et des environs afin de recenser les forces vives qui pouvaient intervenir. Nous avons ensuite, avec les services de la Ville, dressé des listes de matériels à mettre à disposition et organisé des plannings pour qu'agents ou bénévoles participent à l'accueil avec les équipes de Croix Rouge »,* explique **Bruno Marcillaud**.

Grâce à ces multiples contributions, le centre a donc ouvert le 2 juin dernier. Et dès le premier jour une quarantaine de personnes assuraient le fonctionnement : infirmiers, médecins, pompiers vaccinateurs, mais aussi étudiants professionnels de santé. Chacun était à son poste, aidé par les bénévoles de la Croix-Rouge et les personnels administratifs qui participaient à la gestion des appels ou à la délivrance du certificat de vaccination. Estelle, Rungissoise, venue dans les toutes premières pour se faire vacciner dira à sa sortie : *« Voilà c'est fait ! Je dois dire que j'ai été agréablement surprise par l'organisation : pas d'attente, tout est fluide. J'ai été prise en main par des personnels attentifs qui m'ont dirigée pour chacune des étapes : accueil et remplissage du questionnaire pour évaluer si j'avais besoin de rencontrer un médecin, puis vaccination dans l'un des vingt box, et ensuite (ce qui a sans doute été le plus long) l'attente durant plusieurs minutes réglementaires, pour récupérer mon certificat de vaccination. »*

Le centre a démarré autour des 4000 doses la première semaine. Il tourne aujourd'hui à plus de 7000 doses, d'autant que depuis le 15 juin les jeunes à partir de 12 ans peuvent se faire vacciner.

Pour tous ceux qui hésiteraient encore, voici quelques indications :

Comment prendre rdv ?

- Vous prenez rendez-vous sur Doctolib en cliquant sur les propositions suivantes : Vaccination-Covid19 Rungis. Questionnaire. Centre de vaccination-Vaccinodrome du MIN de Rungis. Choix du créneau. Prendre rendez-vous.
- En cas de difficulté, le 01.79.35.53.70 est à votre disposition pour vous accompagner dans la prise de rdv.

Comment s'y rendre ? C'est très simple.

Adresse : 1 rue Saint-Pôl de Léon. Accès par le péage «Porte de Chevilly-Larue».

Le QR code intégré au E-ticket téléchargeable lors de votre prise de rendez-vous, vous permettra de passer gratuitement le péage. Ensuite laissez-vous guider par les multiples panneaux directionnels. Une fois devant le centre, un parking gratuit est à disposition.

ATTENTION : en raison de la fermeture de la rue de la vanne, l'accès au centre de vaccination se fera uniquement depuis le péage intitulé «Porte de Chevilly»



Allocation rentrée scolaire 2021-2022

Les familles rungissoises dont les enfants sont scolarisés (de la maternelle au lycée) et ayant un quotient familial établi par la Ville dans les tranches 0 à 3 peuvent bénéficier de l'allocation rentrée scolaire.

Afin de constituer un dossier, se présenter avec les justificatifs suivants :

- pièce d'identité
- dernière notification CAF à télécharger sur le site de la CAF et à imprimer
- un certificat ou une attestation de scolarité pour les lycéens

Montant des allocations de la rentrée scolaire 2021/2022 :

- École maternelle : 40 €
- École élémentaire : 80 €
- Collège : 140 €
- Lycée et autres : 155 €



Renseignements ☎ 01.45.12.80.51

Connaissez-vous le chéquier mobilité?

Le chéquier mobilité permet aux personnes inscrites à Pôle emploi de se déplacer dans les transports en commun d'Île-de-France pour mener leurs recherches ou se rendre à des entretiens professionnels par exemple. Il est composé de 9 chèques de 8 euros, pour une valeur totale de 72 €. Son renouvellement dépend de la situation du demandeur. **Le chéquier mobilité est émis par le Département qui le reverse aux CCAS.** Cette aide concerne uniquement les **allocataires de Pôle emploi qui résident en Val-de-Marne.**

Pour qui ?

- Entre 18 ans et jusqu'à la veille de vos 25 ans : vous devez être inscrit ou inscrite depuis au moins 1 mois à Pôle emploi et ne percevoir aucune indemnité
- Pour les 25 ans et plus : vous devez être inscrit à Pôle Emploi et percevoir l'Allocation de Retour à l'Emploi, dite aussi ARE, depuis au moins 21 jours.

Cette allocation ne doit pas dépasser 31 € net par jour.

Comment ?

Vous devez réunir les documents suivants :

- carte d'identité, passeport ou titre de séjour valide
- un document qui apporte la preuve que vous habitez en Val-de-Marne
- votre dernier avis de paiement Pôle emploi.

Vous devrez ensuite vous rendre au CCAS qui constituera et gèrera votre dossier.



Renseignements ☎ 01.45.12.80.51

Quel mode d'attribution pour les logements sociaux ?

« Bruno Marcillaud a clairement précisé dans son programme électoral, sa vision concernant les logements sociaux à Rungis, d'autant que la Ville a atteint les 25 % stipulés par la loi. Mais d'ici à quelques semaines, le ballet des camions de déménagement et des déménageurs animera la rue Vuillefroy de Silly, en bordure du parc ICADE. Les habitations sont terminées, prêtes à la livraison, parmi lesquelles se trouvent **63 logements locatifs sociaux (LLS) du bailleur SEQENS**. Alors comment sont déterminées les familles, qui rejoindront ces logements ? » explique **Antoine Morelli**, (adjoint en charge des affaires sociales)



Ce qu'il faut savoir

Toutes les villes de France doivent comptabiliser 25 % de logements sociaux dans leur parc locatif, pour répondre aux demandes d'un public ayant à faire face à une situation difficile : faibles revenus, accident de la vie, situation de handicap, violences familiales, etc.

Les villes accompagnent donc financièrement la construction de tels logements. En contrepartie, elles bénéficient d'une réservation d'un nombre, correspondant à la hauteur de leur participation. Le contingent peut varier de 20 % à 70 % de l'opération. Ainsi pour les constructions de la rue Vuillefroy de Silly, sur les 63 logements sociaux de l'opération, la Ville de Rungis en dispose 44, **mais elle ne les attribue pas directement**. Pour chacun, elle devra proposer trois candidats au bailleur. Et ce n'est bien qu'une proposition, car *in fine* c'est le bailleur qui décidera de la candidature la plus adéquate, lors d'une commission d'attribution de logement (CAL).

Mais comment la Ville choisit-elle, les trois candidatures à proposer au bailleur ?

Chaque fois, les candidatures sont présentées de manière totalement anonyme, lors d'une CAL où siègent les élus. En regard de la liste des logements disponibles, ils établissent des priorités équitables à partir de critères établis par le Code de la Construction et de l'Habitation et vérifient :

- ◆ la taille du ménage demandeur ;
- ◆ ses plafonds de ressources ;
- ◆ et sa situation sociale.

Le bailleur peut cependant très bien ne pas prendre en compte l'ordre proposé par la Ville et choisir lui-même, parmi les trois candidatures. Il vérifie par exemple, par ses propres moyens, la fiabilité des candidatures et peut refuser un demandeur qui aurait beaucoup d'impayés ou fournit une fausse demande.

La question du logement est cruciale et sensible et l'on trouve le temps bien long, lorsque l'on a déposé soi-même une demande en mairie. La Ville de Rungis comptabilise aujourd'hui, dans son parc de logements, 474 logements sociaux, dont 245 sur le contingent mairie. Mais l'attribution est très faible ; **la rotation ne dépassant pas les 10 logements par an**. De plus, on dénombre à ce jour, 3838 demandes souhaitant habiter Rungis dont 984 la mentionnant en premier choix. Il faut donc s'armer de patience !

Opération rue Vuillefroy de Silly

Parmi les 44 logements dont dispose la Ville de Rungis :

- ◆ en termes de tailles, l'opération propose 1 T1, 17 T2, 20 T3, 6 T4 ;
- ◆ en termes de financement, l'opération propose :
 - ◆ 13 PLAI (Prêt Locatif Aidé d'Intégration) : sont éligibles, les ménages qui présentent un plafond de ressources entre 13 268 € à 38 024 €/an. Le loyer appliqué pour ce type de logement est d'environ 6,9 €/m² hors charges et hors parking.
 - ◆ 22 PLUS (Prêt Locatif à Usage Social) : sont éligibles, les ménages qui présentent un plafond de ressources entre 24 116 € à 69 134 €/an. Le loyer appliqué pour ce type de logement est d'environ 7,8 €/m² hors charges et hors parking.
 - ◆ 9 PLS (Prêt Locatif Social) : sont éligibles, les ménages qui présentent un plafond de ressources entre 31 351 € à 89 874 €/an. Le loyer appliqué pour ce type de logement est d'environ 10,6 €/m² hors charges et hors parking.



Exposition Sénégal



Les journées ensoleillées de la mi-juin et les nouvelles règles sanitaires plus souples donnent des envies de voyage. Un désir facile à assouvir, rien qu'en se promenant le long des grilles du parc de l'Hôtel de Ville. D'un coup d'œil, vous vous trouviez propulsés en terres lointaines, au Sénégal. L'association **Nouro te Woute** proposait en effet durant le mois de juin, une exposition de photos relatant les réalisations opérées à Thiès, en direction des enfants et de l'éducation.

Les deux entités de l'association : l'une à Rungis, l'autre à Thiès travaillent ensemble depuis de nombreuses années et organisent des actions solidaires en faveur de l'enseignement, auxquelles les Rungissois ont souvent été conviés. Grâce à des subventions octroyées par la Ville de Rungis, un centre de documentation et une salle de lecture ont pu être construits sur place, et l'on se souvient sans doute, de la grande collecte de livres et de fournitures scolaires qui avaient été acheminés, il y a près de quatre ans jusqu'à Thiès,

grâce à la générosité des Rungissois. Fondée par **Michèle Gourmelen** (aujourd'hui décédée), institutrice durant de très nombreuses années à l'école Médecis, **Nouro Te Woute** est toujours à l'œuvre pour permettre aux enfants de Thiès de vivre leur scolarité dans des conditions plus confortables, comme en témoignent les nombreux visages d'enfants, visibles sur les photos, qui tous expriment une joie sereine.

Concours de dessin pour les pots de miel

La Ville de Rungis lançait en mars un appel à tous les jeunes Rungissois du **CP au CM2** pour illustrer les étiquettes des pots de miel « made in Rungis ». Un concours de dessins où les participants pouvaient donner libre cours à leur imagination. 42 enfants ont concouru, et un jury officiel composé du maire **Bruno Marcillaud**, de **Françoise Payen** (adjointe à l'éducation), d'**Alain Duquesne** (adjoint à l'environnement), de **Patrick Leroy** (conseiller délégué à la transition énergétique), d'**Antoine Morelli** (adjoint à l'animation sociale) et d'un agent des Services techniques a voté à l'unanimité pour le dessin de la petite **Sacha Vitrant-Servet**. C'est donc ce dessin qui ornera l'étiquette 2021 des pots du miel de Rungis. Sacha remporte un pot de miel de 1 kg et un diplôme. Que tous les enfants soient félicités et remerciés pour leur belle participation.



Parmi les 42 dessins proposés

1^{er} prix : Sacha Vitrant-Servet

2^e prix : Maël Le Coguic

3^e prix : Eva Almeida

Pour les 2^e et 3^e prix : un pot de miel de 250 g et un diplôme

Pour les autres participants, un petit cadeau et un diplôme.

Tous les dessins étaient exposés en juin à la médiathèque.



Des nouvelles du Jardin pédagogique



Au mois d'octobre dernier, nous étions heureux de pouvoir annoncer la reprise des activités du **Jardin pédagogique** où l'**Amicale des jardiniers de Rungis** veille avec soin, défiant les caprices de la météo. D'ordinaire, elle est « aidée » durant l'année par les enfants des classes de CP, qui une fois par semaine, à la belle saison, viennent se familiariser avec les outils du jardinage, les graines et les semis. Seulement voilà, le programme dévoilé à l'automne n'a pu avoir lieu, et l'on devine pourquoi...

Cette année, aucun enfant n'est venu prêter mains fortes aux jardiniers, et c'est certain il manquait vraiment quelque chose à l'atmosphère de ce jardin, qui érige « **le désir de transmission entre les générations** » comme élément moteur de ses réalisations. Ça pousse mieux, lorsque petits et grands découvrent ensemble les trésors que fabrique la terre, dès lors qu'on lui confie de jolies graines. Les jardiniers continuent à veiller cependant à l'entretien de ce lieu ; les équipes se relaient deux fois par semaine pour traquer herbes folles, prendre soin des jeunes plants ou arroser les semences. Mais ils ont bien du mal cette année à prédire la récolte, en raison d'une météo fantasque, faisant alterner les périodes de grands froids, d'eau abondante ou de chaleur excessive. Ils ont cependant réussi à offrir à chaque enfant de CP, au printemps, un pied de tulipe, puis à la fin mai un plant de tomates cocktail, comme pour leur signifier qu'ils ne les avaient pas oubliés. Et le 5 juin, ils proposaient aux Rungissois une vente publique de salades feuilles de chêne, à laquelle ils espéraient joindre des haricots verts et des petits pois. Mais pour ces deux légumes issus du jardin, il faudra encore attendre, car la nature est souveraine. « *Nous communiquerons via les réseaux sociaux et dès que la récolte sera prête, nous alerterons les Rungissois* », expliquent les responsables de l'Amicale des jardiniers de Rungis.

INFOS OUVERTURE MAIRIE

Du 15 juillet au 14 août 2021, l'accueil de la mairie sera ouvert :

▶ du lundi au vendredi :

de 9h à 12h et de 13h30 à 17h

▶ le samedi : permanence téléphonique de 9h à 12h

Merci de votre compréhension.

Fêtes de l'été... Rendez-vous en septembre



Devant l'incertitude des dates du déconfinement qui tardaient à venir, il était bien difficile de préparer des « fêtes de l'été ». Aussi, d'un commun accord, élus et membres du **Comité des fêtes** ont-ils décidé de les annuler mais de préparer un rendez-vous plus festif autour de la Journée des associations le 4 septembre prochain.

● Outre le temps consacré aux retrouvailles entre tous les adhérents et aux inscriptions, (à l'Espace du sport, de 9h30 à 12h30 puis de 14h30 à 17h30), un concert sur la place Louis XIII aura lieu la veille (le 3 septembre à 20h45).

● Et le 4, à l'issue de la journée, une retraite aux flambeaux animée par un groupe musical venu des îles nous conduira sur des rythmes joyeux à la Colline Cacao, où sera tiré un feu d'artifice. Evidemment on restera tous masqués, mais quelle joie de pouvoir enfin se retrouver.

Autrement dit, les fêtes de l'été 2021 deviennent la fête de la rentrée !

TRIBUNES DE L'OPPOSITION

Sous la responsabilité de leurs auteurs, cette tribune n'engage en aucune façon la Ville

Groupe Rungis – Agissons ensemble

Le Conseil municipal du 1^{er} juin a révélé toutes les incompétences et la mauvaise foi de l'équipe en place !

Malgré les promesses répétées du Maire, les comptes-rendus de réunions de commissions préparatoires au Conseil municipal ne nous parviennent quasiment jamais. Le Maire se moque-t-il de l'opposition – donc de la démocratie – quand il nous endort de belles promesses en Conseil municipal ? Ou bien est-il incapable d'obtenir de ses propres adjoints qu'ils respectent ses engagements ?

L'adjoint aux finances a lu des délibérations auxquelles il semblait ne rien comprendre. Il confond augmentations et diminutions de charges, se trompe sur les années de référence, et se tourne vers le personnel administratif dès qu'une question lui est posée, parce qu'il se révèle incapable de répondre.

L'adjointe au personnel a asséné des affirmations mensongères concernant les emplois d'été, les stagiaires, les alternants, essayant de valoriser ses actions en prétendant que rien de tel n'existait dans le passé, ce qui est totalement faux !

La même adjointe ne sait pas répondre aux questions concernant un syndicat intercommunal où elle occupe le poste, indemnisé, de vice-présidente. Elle ne connaît même pas le montant du budget de ce syndicat ! Elle aurait pourtant eu le temps de s'y intéresser et de se renseigner, les questions étant transmises plusieurs jours à l'avance.

Nous vous invitons à retrouver nos rubriques plus détaillées sur le site de notre association : www.agirensemblepourrungis.fr

Groupe Rungis – Avenir

Le dernier conseil municipal du 1^{er} juin a été marqué par des échanges houleux et méprisants contre les élus de l'opposition de la part du maire et ses adjoints.

Conseil municipal convoqué à la hâte (qui ressemblait plus à une tribune électorale), des comptes rendus des commissions qui ne sont jamais communiqués et les réponses données aux questions de l'opposition sont d'un niveau primaire. Cette attitude irrespectueuse de la municipalité en place envers les élus d'opposition est indigne pour notre démocratie.

« Je ne suis pas d'accord avec ce que vous dites, mais je me battrais jusqu'au bout pour que vous puissiez le dire ». Voltaire

Lors de ce dernier Conseil Municipal j'ai posé au Maire de Rungis les questions suivantes :

- 1- L'extension du MIN de Rungis à Gonesse se précise et inquiète beaucoup d'acteurs du marché de Rungis ; quelle est votre position et celle de notre conseil municipal ? quel sera l'impact sur les finances de notre ville ?
- 2- Quand les Rungisais pourront prendre connaissance des relevés annuelles des mesures de pollution de l'incinérateur du MIN ?

Les réponses furent vagues comme d'habitude.

Espérons qu'avec le retour des beaux jours nous puissions retrouver une vie plus épanouie.

Bel été à tous et bonnes vacances.

Chapelle du prieuré Saint-Grégoire : les travaux commencent

Sans doute avez-vous déjà remarqué les échafaudages qui s'agrippent sur le bâtiment longiligne que l'on voit depuis la rue du Belvédère ? Ils sont le signe que les travaux de rénovation de la chapelle du prieuré Saint-Grégoire ont commencé, en débutant par la toiture.

Un bâtiment emblématique du patrimoine architectural rungissois

Le haut clocher avec sa charpente de bois, fermant la Place Marcel Thirouin est emblématique de l'entrée de ville et raconte un pan de l'histoire rungissoise ; les presque trente années (1953-1980) durant lesquelles la paroisse de Rungis était animée par les « **oblats bénédictins communautaires et paroissiaux** », une congrégation fondée par le RP Jean de Féligonde (1943). Cette chapelle dans les années 70 servait « *d'église secondaire* » où étaient célébrées les messes dominicales anticipées ainsi que toutes les grandes cérémonies liturgiques : Toussaint, Noël, Rameaux, Pâques... Et nombreux sont les « vieux Rungissois » qui ont participé aux activités de jeunesse proposées par les moines autour de ce lieu, que tous appelaient « le prieuré ».

Un peu d'histoire

En 1952 Marcel Thirouin, propriétaire de la ferme dite du « *Chapitre Notre-Dame* » donne à cette œuvre religieuse, la maison bourgeoise, son parc, ainsi que les granges attenantes. Ces bénédictins, qui desservaient déjà les paroisses de Choisy-le-Roi et de L'Haj-les Roses, investissent les lieux en 1953, procèdent dans la maison de maître et dans les communs, à des aménagements plus conformes à leur vie monastique, et y installent leur noviciat. Ils font tout par eux-mêmes, aidés par quelques bénévoles. Les témoins de l'époque, encore vivants, disent qu'il s'agissait d'un chantier impressionnant. L'une des granges est transformée en église conventuelle (1963) dédiée à Saint-Grégoire le Grand, premier pape à envoyer des moines bénédictins en mission à la fin du 5^e siècle. Il est représenté dans l'église aux côtés de saint Jean-Baptiste et de saint Benoît, le « père des moines ».

L'architecte, en charge de sa construction, arrive à concilier les nouvelles règles liturgiques débattues lors du Concile Vatican II et à garder la sobriété monastique. La construction établie sur le nombre d'or, la divine proportion, dresse un plan allongé, au chevet plat éclairé par cinq baies uniques en hauteur. Et grande innovation pour l'époque, l'autel est placé au centre de l'édifice encadré par quatre vitraux de verre blanc devant lesquels, un évangéliste est figuré en fer forgé, avec son emblème : l'enfant pour Saint-Matthieu, le lion pour Saint-Marc, le taureau pour Saint-Luc et l'aigle pour Saint-Jean. La belle charpente de l'ancienne grange est préservée et apparente. Douze consoles de pierre supportent les travées de sa structure rappelant en cela les douze apôtres, colonnes de l'Église du Christ (*Apocalypse 21, 14*). De l'extérieur, la tour-clocher, telle une figure de proue, domine le vaisseau. Elle est surmontée par une chambre à pans de bois ajourés où se trouve une unique cloche (datée de 1565) qui provient de la vieille église Notre-Dame de Rungis qui lui fait face et dont il ne reste que la base du clocher. « *Arthur Toumazet, compagnon du tour de France, restaurateur de charpentes de cathédrales, participe à ce chantier. C'est lui qui conçoit et exécute l'assemblage de bois d'allure gallo-romaine qui abrite la vieille cloche du 16^e siècle* », explique **Sophie Hasquenoph**¹, historienne, qui a consacré un ouvrage à l'œuvre des bénédictins paroissiaux. Si l'extérieur de la chapelle ne s'est guère transformé lors des cinquante dernières années, les vingt dernières en revanche ont été néfastes pour l'intérieur, qui à proprement parler a été « massacré » par des adjonctions qui n'avaient absolument rien à voir avec l'architecture originelle.

L'association Simon de Cyrène, qui désormais habite les lieux, a entamé sa rénovation : « *Nous avons entrepris des travaux d'importance pour rendre cet espace à la fois culturel et cultuel. Nous souhaitons qu'il devienne un lieu de rencontre et de brassage, où les Rungissois pourront se retrouver autour de résidents de nos maisons partagées. Nous voulons les associer et les informerons régulièrement de l'avancement des travaux* » explique **Jean-Baptiste Labrusse**, le président de Simon de Cyrène Rungis.



¹ Une aventure bénédictine . Sophie Hasquenoph. Jubile-Le sarment Editions. Juin 1998



Mytiboo, une application à destination des professionnels de la petite enfance et des jeunes parents

Parce qu'il est convaincu du rôle central des professionnels de la petite enfance, qui selon ses propres mots sont « *indispensables pour le bien grandir des tout-petits et pour les conseils dispensés aux jeunes parents* » **Josué Lumene**, jeune créateur d'entreprise rungissois leur a créé une application numérique. Le but, alléger au sein des crèches, la gestion des transmissions, si importantes lorsque les équipes se succèdent. Depuis presque toujours, celles-ci se font manuellement, sur un cahier où les professionnels relaient plusieurs fois par jour, pour chaque enfant, les informations indispensables concernant son comportement face au repas, aux activités, à la sieste, aux soins... Un procédé chronophage et forcément incomplet. L'application, **Mytiboo**, (tel est son nom) révolutionne donc cette manière de faire : le cahier de papier devient numérique et les transmissions se livrent par reconnaissance vocale. Une série de pictogrammes facilitent et accélèrent les échanges. Une invention pour laquelle Josué Lumene a bénéficié en juillet dernier, de l'accompagnement financier de la **structure Val-de-Marne Actif pour l'Initiative (VMAPI)** à hauteur de 12 000 € de prêt d'honneur, pour la concrétisation de son projet. Celui-ci est aujourd'hui totalement abouti et commercialisé. Et grâce à un partenariat signé en février avec la Maison de la petite enfance de Rungis, il est en perpétuel devenir et continue à évoluer en « co-construction ». En effet, les professionnelles et les parents Rungissois ont été les premiers à utiliser cette application. Leurs différentes remarques permettent des améliorations réactives de l'application, aussitôt mises en service. « *Le partenariat signé avec la MPE aide à répondre au plus près des besoins de l'ensemble de tous mes clients* » explique Josué Lumene.



Mytiboo Josué Lumene 📞 06.62.27.13.97 ✉ j.lumene@mytiboo.fr

Break N Coffee

Break N coffee est la nouvelle cafétéria qui a ouvert il y a à peine trois mois, rue de l'Abreuvoir, place du Lagué. Son concept, clairement défini par Karim Hamadou, le gérant du lieu : proposer du fast food haut de gamme! « *Nous ne fabriquons que du "fait maison", à partir de produits frais pour lesquels nous voulons que le client ait un coup de foudre amoureux! D'abord par le regard, ensuite par la consommation* ».

On peut venir à toute heure, chaque jour de la semaine, car les amplitudes d'ouverture sont très larges. Vous pourrez consommer sur place, ou emporter, ou même vous faire livrer. Il suffit de choisir parmi les burgers, les pizzas, les sandwiches, les salades, ou surtout les tiramisus (qui sont la signature de l'enseigne). « *Ici, on se pose, on choisit ce que l'on a envie, ne serait-ce qu'un simple café, et surtout on prend son temps. C'est une autre manière de concevoir le fast food* », renchérit **Karim Hamadou**.

Break N Coffee Rue de l'Abreuvoir 📞 01.46.87.33.47

➤ Ouvert en période « normale »

- du lundi au jeudi de 11h à 22h
- vendredi de 15h30 à 22h
- samedi et dimanche de 9h à 20h

➤ En période Covid

- lundi à vendredi de 11h à 14h et de 18h à 22h
- samedi et dimanche de 9h à 14h et de 18h à 22h



La vie reprend au Conservatoire



Avez-vous remarqué ? Lorsque les jours sont beaux et les fenêtres ouvertes, on entend s'échapper du Conservatoire des airs d'instrument ; de la flûte, du piano, du violon... Et Mon Dieu, que c'est bon ! Et oui, en ce mois de juin, la vie musicale a repris son cours et quelle joie de pouvoir enfin se retrouver en présentiel à battre la mesure et à jouer. Jouer ! Quel merveilleux mot lorsqu'il s'agit d'apprentissage et a fortiori de musique.

Certes, l'année s'achève, mais déjà les équipes du Conservatoire s'activent pour permettre une rentrée tonitruante. Et d'ores et déjà, **on peut annoncer ci-dessous, la reprise de la classe CHAM** à Rungis avant de préciser les modalités de réinscription ou d'inscription pour l'année 2021-2022 pour tous les autres musiciens.

➤ Les réinscriptions

Les familles des élèves déjà inscrits ont reçu aux alentours du 14 juin les modalités d'inscription en direct sur le logiciel iMuse. À remplir d'ici au 13 juillet.

➤ Les inscriptions

Elles sont dématérialisées. Le formulaire à remplir avant le 13 juillet est disponible en téléchargement sur le lien suivant : [Site de la Ville](#), onglet Culture et vie associative, rubrique Conservatoire de musique et de danse.



Inscriptions Conservatoire

➤ Deux possibilités

1. À compléter en ligne en utilisant Acrobat Reader DC avec signature numérique
2. À imprimer, à compléter et à renvoyer par mail à l'adresse suivante : ✉ e.tessie@ville-rungis.fr

➤ À noter !

- ◆ Du lundi 06 au samedi 11 septembre : semaine de permanence des professeurs
- ◆ Lundi 13 septembre : reprise des cours
- ◆ Renseignements au secrétariat du Conservatoire : ☎ 01.45.12.80.87 - ✉ leconservatoire@ville-rungis.fr

Exposition de l'artiste Ukrainienne Anne Yeremiyew jusqu'au vendredi 2 juillet 2021

Pour clôturer la saison 2020-2021, Anne Yeremiyew rencontrera les personnes de l'Association Simon de Cyrène aux Parasols et sera accompagnée du duo Laure A. et Volodymyr Shpinov avec leurs chants ukrainiens. Ils échangeront autour des couleurs et matières des créations de l'artiste.

RENDEZ-VOUS

• Entrée libre. Horaires d'ouverture : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 14h à 18h30 et mercredi de 10h à 12h30 et de 14h à 18h30.

Renseignements Cours/Ateliers et inscriptions saison 2021/2022

La fin des cours et ateliers pour la saison 2020/2021 est le 6 juillet 2021.

Les Parasols – Maison Pour Tous ferment pour les congés d'été du 26 juillet au 24 août 2021.

Ouverture des inscriptions sur le site pour les adhérents de la saison 2020-2021 du 7 juillet au 2 septembre 2021 puis pour tous à partir du 3 septembre 2021.

Ouverture des inscriptions au secrétariat pour les adhérents de la saison 2020-2021, du 7 juillet au 23 juillet 2021 puis du 24 août au 2 septembre 2021 et enfin pour tous à partir du 3 septembre 2021.

Les cours reprendront le 13 septembre 2021. L'ouverture des cours et des ateliers se fera en fonction d'un nombre minimum d'élèves.

NOUVEAU

Retrouvez toutes les informations sur le site des Parasols – Maison Pour Tous

☞ <https://www.lesparasols-rungis.fr>

Continuez suivre les Parasols sur la page Facebook

📘 <https://www.facebook.com/lesparasolsmpt>

La Méridienne

Quartiers d'été pour la Méridienne

Enfin l'été, les vacances, le calme retrouvé... C'est le moment d'emporter dans ses bagages tous les livres que l'on n'a pas eu le temps de déguster durant l'année. Alors rendez-vous à la Méridienne, mais avant de vous y rendre, notez bien les horaires.

Horaires habituels du 6 au 31 juillet puis du 17 au 28 août

- ☉ Mardi et vendredi 14h - 19h
- ☉ Mercredi et samedi 10h - 18h

Fermeture exceptionnelle mardi 13 juillet

Horaires spécifiques du 3 au 14 août

- ☉ Mardi 14h - 18h
- ☉ Mercredi et samedi 10h - 18h

Résultat de l'enquête sur les horaires de la médiathèque

Du 1^{er} au 29 mai, 223 Rungissois et/ou usagers de la médiathèque ont répondu à l'enquête sur les horaires d'ouverture de la médiathèque, exprimant par ce biais leur satisfaction, mais aussi leurs attentes. La majorité des personnes sondées apprécient les horaires actuels, moins de 2% d'entre elles souhaiteraient une ouverture supplémentaire à 19h ou 20h, moins d'1% un jour supplémentaire, même de façon ponctuelle. Enfin, à la marge des horaires, il ressort nettement que la demande d'activités le samedi est forte. Un grand merci à tous ceux qui ont répondu à ce questionnaire d'évaluation, des pistes d'évolution seront envisagées dans les prochains mois, au regard de l'organisation interne de la structure et dans le souci d'un service au citoyen, toujours qualitatif et performant.

☞ **Retrouvez l'analyse complète de l'enquête à l'accueil et sur le site de la Méridienne.**

Renseignements et réservations ☎ 01.45.60.79.05

🌐 www.theatre-rungis.fr

25



Du cirque pour les petits et les grands !

À la croisée du cirque, du théâtre d'objet et des arts plastiques, **Qui pousse** plonge petits et grands dans une matière visuelle mouvante, en constante évolution. Sur scène, une structure étonnante, faite de bambous et de fils de coton, s'élève et se transforme au fil du spectacle. Mêlant cirque aérien et chant, les deux acrobates explorent l'équilibre et l'énergie des corps, comme moyen de découvrir et apprivoiser le monde qui nous entoure. Un spectacle poétique et visuel dont on ressort grandi.

RENDEZ-VOUS

Qui pousse

- Cirque / 35 min / pour tous dès 3 ans • Samedi 10 juillet à 11h • Promenade de l'Aqueduc / Gratuit
- Cie Lunatic • © Christophe Raynaud de Lage

Du théâtre en plein air !



« Cette comédie trépidante du Grand Colossal Théâtre raconte l'histoire d'un homme ordinaire, marié, nanti et résolument optimiste, jusqu'au jour où il apprend qu'il est licencié. Le sort s'acharne sur lui et l'entraîne dans une spirale infernale. Rien à voir avec un combat de super-héros ! Face à quatre comédiens, d'une énergie débordante et sans faille, la seule arme est le rire. Et on s'amuse beaucoup, sans en avoir trop honte, du malheur de ce pauvre quidam. Irrésistible donc, cette farce loufoque dissèque le jeu social et ses masques, entre réel et fiction. »
Télérama

RENDEZ-VOUS

Batman contre Robespierre

- Théâtre / 1h / pour tous dès 12 ans • Samedi 10 juillet à 18h • Cour du Théâtre / Gratuit
- Le Grand Colossal Théâtre • © Laura Mc Coll

Les autres dates du festival

- ☛ Samedi 3 juillet à 11h : **Toyo !** Cirque et musique, Promenade de l'Aqueduc
- ☛ Samedi 3 juillet à 17h : **Jump Cut**, Cirque, Jardin Simon de Cyrène
- ☛ Samedi 3 juillet à 21h : **Estelle Meyer**, Chanson, Promenade du Château

À noter dès à présent !

Présentation de la saison 2021/2022,
le vendredi 3 septembre dès 19h : l'équipe du Théâtre de Rungis vous fera découvrir les spectacles de la saison en compagnie des artistes invités.

JOURNÉE

**Samedi
04 sept.**

DES

ASSO

CIATIONS

Organisée par
le comité des fêtes

**9h30 - 12h30
14h30 - 17h30**

Espace du sport

Port du masque obligatoire





- Ordures ménagères ■ Déchets verts ■ Déchets recyclables
- Verres ■ Déchets toxiques ■ Encombrants

Juillet

BOURG ANCIEN

Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	sam	Dim
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

LES ANTES

Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	sam	Dim
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

Août

BOURG ANCIEN

Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	sam	Dim
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

LES ANTES

Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	sam	Dim
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

Rungis

Juillet et Août 2021
Pratique www.rungis.fr



Le journal de Rungis prend ses quartiers d'été.

Prochaine édition : le Flash de rentrée sortie pour le 27 août 2021.

PERMANENCE DES ÉLUS

VOS ÉLUS VOUS REÇOIVENT

Jean-Jacques **BRIDEY**, député de la circonscription, reçoit sur rendez-vous à l'Assemblée nationale.

► **Contactez-le par** ✉ jjbridey@assemblee-nationale.fr

Patricia **KORCHEF-LAMBERT** et Nicolas **TRYZNA**, conseillers départementaux reçoivent en mairie de Rungis.

► **Sur rdv** ☎ 01.45.12.80.29

CONSEIL MUNICIPAL

Désormais, tous les conseils sont filmés et visibles en live ou en replay sur la chaîne YouTube de la Ville de Rungis.

Prochain Conseil municipal le mardi 6 juillet 2021.

Cet été
à RUNGIS !

SAMEDI 3 JUILLET, 11H

► **Promenade de l'Aqueduc Toyo !**

Cirque et musique / 30 min / pour tous dès 3 ans - Les Colporteurs - Gratuit

SAMEDI 3 JUILLET, 17H

► **Jardin Simon de Cyrène Jump Cut**

Cirque / 45 min / pour tous dès 6 ans - Double Take Cinematic Circus - Gratuit

SAMEDI 3 JUILLET, 21H

► **Promenade du Château Estelle Meyer**

Sous ma robe, mon cœur - Chanson / 1h30 / pour tous dès 10 ans - Gratuit

DU MERCREDI 7 JUILLET AU
VENDREDI 23 JUILLET 2021
PUIS DU MARDI 24 AOÛT AU
JEUDI 2 SEPTEMBRE 2021

► **Les PARASOLS
Inscriptions
saison 2021-2022 pour
les adhérents de la saison
2020-2021 au secrétariat**

DU MERCREDI 7 JUILLET AU
JEUDI 2 SEPTEMBRE 2021

► **Les PARASOLS
Inscriptions saison
2021-2022 pour les
adhérents de la saison
2020-2021 sur le site**

SAMEDI 10 JUILLET, 11H

► **Promenade de l'Aqueduc Qui pousse**

Cirque / 35 min / pour tous dès 3 ans
Cie Lunatic - Gratuit

SAMEDI 10 JUILLET, 18H

► **Cour du Théâtre
Batman contre
Robespierre**

Théâtre / 1h / pour tous dès 12 ans
Le Grand Colossal Théâtre - Gratuit

VENDREDI 3 SEPT., 20H45

► **Place Louis XIII
Concert offert
par le Comité des Fêtes
Les années 80**

VENDREDI 3 SEPT. DÈS 19H

► **Le Théâtre de Rungis
Présentation de la saison
2021/2022**

SAMEDI 4 SEPTEMBRE

DE 9H30 À 12H30 ET DE 14H30 À 17H30

► **Espace du sport
Journée des associations**

SAMEDI 4 SEPTEMBRE
À PARTIR DE 21H30

► **Colline Cacao
Feu d'artifice offert par le
Comité des fêtes**

DU LUNDI 06
AU SAMEDI 11 SEPT.

► **Au Conservatoire
Semaine de permanence
des professeurs**

RENSEIGNEMENTS : 01.45.12.80.87

À PARTIR DU LUNDI 13 SEPT.

**Au conservatoire
Reprise des cours**

RENSEIGNEMENTS : 01.45.12.80.87

À PARTIR DU VENDREDI 3 SEPT.

► **Les PARASOLS
Inscriptions saison 2021-
2022 pour tous au
secrétariat et sur le site**

INFOS OUVERTURE MAIRIE

Du 15 juillet au 14 août 2021,
l'accueil de la mairie sera ouvert :

- du lundi au vendredi :
de 9h à 12h et de 13h30 à 17h
 - le samedi : permanence
téléphonique de 9h à 12h
- Merci de votre compréhension.

PHARMACIES DE GARDE



www.ars.iledefrance.sante.fr



[https://www.iledefrance.ars.sante.fr/
trouver-la-pharmacie-de-garde-la-plus-proche-monpharmacien](https://www.iledefrance.ars.sante.fr/trouver-la-pharmacie-de-garde-la-plus-proche-monpharmacien)

ÉTAT CIVIL



Naissances

30/04/2021 - **SALVATGE REDONDY Andréa, Annick, Françoise** - Le Kremlin-Bicêtre (94)
11/05/2021 - **SULLY Malone, Owen** - Le Kremlin-Bicêtre (94)
26/05/2021 - **HARFOUCHE Madie** - Antony (92)

Décès

01/05/2021 - **MARTINEAU Armande, Juliette** - Rungis (94)
26/05/2021 - **LAROCHE veuve MARTIN Mireille, Bernadette, Marie, Louise** - Le Kremlin-Bicêtre (94)
26/05/2021 - **CHANOURDIE Pierre, René** - Fontenay-lès-Briis (91)
27/05/2021 - **THAB XXX** - Rungis (94)